

COMPTE RENDU DES ATELIERS CLIMAT des 20 et 21 septembre 2018

JEUDI 20 SEPTEMBRE

Avant de commencer les ateliers jeudi 20 septembre , il y eut un rappel de l'historique de la mobilisation climat (cf ANNEXES 1/2/3)

Deux ateliers se forment pour répondre aux questions de cette journée .L'un se penche sur le texte des **enjeux de la COP 24** et cherche des solutions d'actions dans cette approche globale. L'autre dispose du texte sorti de la réunion de San Francisco et des engagements du C40 / 27 mégapoles se sont engagées à une réduction de 50% que proposent elles ? Propositions d'actions globales

ATELIER 1

les Climatologues disent que nous avons passé le point de situation chaud maximum déjà "observé" durant le quaternaire .Pour les 20 prochaines années : choix entre 2 grands trajets = stabilisation /ou jamais vu : atteinte des seuils critiques et apparition des emballement de phénomènes La France ne prend pas la bonne trajectoire

En 2015, la température moyenne de la planète atteint déjà près de 1 °C au-dessus du niveau préindustriel. Nous sommes très en retard sur nos prévisions

Rappel des enjeux de l'accord de Paris sur la table de la COP 24

***Les objectifs annoncés au niveau national seront révisés d'ici 2020, tous les 5 ans**

***obligation de contenir d'ici à 2100 le réchauffement climatique « bien en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels**

***L'accord n'est pas contraignant** pas d'amende ni de mesures de rétorsion contrairement aux accords de Kyoto (mesures qui n'ont jamais marché); Pour être efficace, a été adopté un autre parti, celui de la transparence, une obligation à laquelle chaque pays aura à se plier en soumettant régulièrement aux citoyens ses objectifs de réduction d'émission de gaz à effet de serre (GES) à des grilles de renseignements et d'analyses communément partagées et compréhensibles par tous **(cf annexe sur l'observatoire du climat / analyse et commentaires)**

***L'article 2** fait aussi référence au désinvestissement des énergies fossiles :

*** A l'article 4** est mentionné l'objectif d'atteindre la neutralité carbone: « les Parties cherchent à parvenir au plafonnement mondial des émissions de gaz à effet de serre dans les meilleurs délais, (...) et à opérer des réductions rapidement par la suite (...) de façon à parvenir à un équilibre entre les émissions anthropiques par les sources et les absorptions anthropiques par les puits de gaz à effet de serre au cours de la deuxième moitié du siècle». C'est ce qu'on appelle le « zéro émission net » : diminuer nos émissions de GES pour que, dans la deuxième partie du siècle, elles soient compensées par les **puits de carbone** (forêts, océans, techniques de capture et stockage du carbone)

en 2015, la température moyenne de la planète atteint déjà près de 1 °C au-dessus du niveau préindustriel.

Malgré l'objectif fixé dans la Loi de transition énergétique (une diminution de 20 % de la consommation d'énergie en 2030 par rapport à 2012), la consommation d'énergie a augmenté entre 2016 et 2017, et dépasse de 4,2 % la trajectoire fixée pour 2017.

La Loi de transition énergétique prévoit une part de 40 % d'énergies renouvelables dans la production d'électricité d'ici 2040. En 2017, elle représentait seulement 16,7 %.

D'où la nécessité de rehausser notre engagement (absence de temps pour évoquer les freins qui se lèvent avant la COP 24)

Suis la présentation du plan negawatt

Il convient d'abord de consommer moins si nous voulons atteindre les objectifs .

Scénario négawatt : **le plus gros gisement de l'atténuation , c'est la maîtrise de l'énergie** . Actuellement, 80% des discussions ne portent que sur 20% du problème (l'électricité) . L'énergie dans sa globalité est peu prise en compte. Il faut un questionnement sur la filière complète depuis l'usage jusqu'à la matière première

-*Question de la sortie du nucléaire ?* problème au niveau d'un pic de réduction + mobilisation des savoir-faire

- *utilisation gaz pour transition ?* n'enclenchera pas de changement fondamental sur le mode de vie

- *implantation massif des EnR ?* se retrouve en face d'un scénario de l'industrie d'EDF qui est verrouillé par l'accès aux réseaux. (problème avec la CRE et la RTE qui bloque à ouvrir les droits pour l'injection d'énergie renouvelable dans le réseau .) Dans les pays en dvlpt = problème du stockage de l'énergie -> doit passer du stockage batterie au stockage hydrogène / méthane. Mais on déplace le problème car besoin métaux rares
Couplage avec scénario AFTER qui permet de visualisation du captage du carbone=> donc travail sur les émissions nettes.

CONCLUSION: Si le scénario négawatt était respecté au niveau mondial, on tiendrait l'engagement de 1,5°C (1,8°C)

Comment faire entendre raison aux états ?

Face à la démission des états, le débat dévie sur la question démocratique

Référence est faite à un récent article dans Libération :

http://www.liberation.fr/planete/2018/07/29/francois-marie-breon-la-lutte-pour-le-climat-est-contraire-aux-libertes-individuelles_1669641 et à la situation chinoise.

ON sent que la vraie réponse passe par **les changements de comportements**. Mais comment y parvenir ? Trouver des solutions alternatives sera ce suffisant ? Assez rapide ? On évoque le recours à des décisions autoritaires allant jusqu'à une possible mise en question de la démocratie qui fait bondir plusieurs intervenants.

Le recentrage s'opère sur l'idée de confronter la liberté individuelle à la notion de bien commun.

Ne faut il pas commencer à y réfléchir au moment où le service public va mal ? La **problématique du bien commun est central pour les propositions**. Il convient de **Faire émerger des propositions politiques / citoyennes et pas seulement techniques**

Notre problématique est universelle **donc suppose une coopération internationale (multilatéralisme)** donc cela ne peut pas être géré de la même façon qu'un système économique (**bilatéralisme**) Proposition d'un ministère du vivant – du bien commun / en parallèle avec ministère de la gestion de l'économie - industrie /

Il est possible que les grands pays en développement (Inde / Chine) puissent initier plus d'impact positif que prévu MAIS il est toujours difficile d'obtenir des états la reconnaissance de la perte de leur hégémonie

On note la contradiction entre les politiques publiques. Nombreuses sont celles qui ne prennent pas en compte l'urgence climatique

Comment pallier les non-engagements des états ?

* **Donner du pouvoir aux citoyens** : mise en place des systèmes block chain = possibilité de montée en pouvoir des régions et villes + des citoyens !!! avec système décarboné !!

***Plaidoyer pour une éducation populaire**

* **booster l'action régionale**: Il est souligné que l'Occitanie s'est positionné il y a deux ans maintenant comme région à énergie positive (programme REPOS) C'est une des régions de France selon l'ADEME où il y a le plus d'ENR. Sans compter la réflexion en cours sur le tourisme et COEVOLVE

***Former les décideurs et les acteurs pour qu'ils puissent connaître les différentes contraintes pour apporter des réponses adaptées**

ex : expérience de reconstruction anticyclonique à St Martin

***Faire remonter les expériences positives citoyennes au niveau international**

Mais comment faire discuter les 66 000 ONG internationales -> voir les possibilités de créer un échelon intermédiaire qui permette de renouveler leur représentativité, prenne en compte les petites, donne plus de place aux pays en voie de développement et remette en question le Grenelle de l'environnement: (qui donne aux anciennes ONG le même pouvoir figé qu'aux syndicats et empêche l'expression et la reconnaissance des nouvelles associations)

***Quelle possibilité pour la localisation de la fiscalité carbone pour les petites structures** donner plus d'outils pour connaître l'impact carbone d'une activité

AUTRES PROPOSITIONS NATIONALES DONT ON N'A PAS PARLÉ :

- Les citoyens s'emparent du droit à la justice climatique
- Nettoyage des banques Amis de la terre (suppression des subventions aux fossiles)
- tarification carbone

ATELIER 2 poursuivait la réflexion sur l'analyse globale en vue de la préparation de la COP 24 à partir du texte issu de la réunion des villes et régions (C40) à San Francisco I

PROPOSITIONS :

constats à partir du C40 de San Francisco

- décarbonisation du réseau électrique
- optimisation de la conso électrique dans les bâtiments
- mise à disposition d'alternatives plus propres et abordables aux voitures
- réduction des déchets
- augmentation des taux de recyclage
- Problème du déplacement de la pollution qui n'est pas une réduction pour la planète ? du dérèglement climatique au delà de la baisse de la consommation comme alternatives,
- question de l'ADAPTATION: **récupération de l'eau de puits, arrêter de construire en bord de mer, en zone inondable: déplacement des populations (voir propositions locales du 21)**
- régression des consommations nuisibles à la planète

- centralisation des infrastructures dans la capitale et les autres villes (exemple transports dans la ville) Le résultat est positif
- Problème de la bétonisation de Montpellier qui engendre inondations à chaque épisode cévenole? **de la réappropriation de l'espace public par le citoyen Faire sa part c'est bien mais cela ne suffit pas**

Difficile de remettre en cause Métro conso dodo

Il convient de développer les collectifs citoyens de mise en place de station de production d'énergie MODÈLE COOPÉRATIF CITOYEN transposable dans tous les domaines

Veille des choix politiques

pas de possibilité d'enlever les élus, comment les soumettre davantage aux actions citoyennes

*éducation par l'Animation socioculturelle des citoyens sur les manques de clarté dans les grands domaines exemple le tout-recyclage: qui oublie la sensibilisation à la consommation, les déchets que nous imposent les multinationales et la priorité du réemploi

*Construire des bâtiment à énergie positive (scénario Négawatt)

*refonder la politique dans une démocratie directe

* E-boycott (lancement de l'application le 22 septembre)

Le débat ne tourne pas vraiment autour des alternatives à proposer mais plutôt autour de la question de fond du pouvoir et des instances de décision qui structure nos quotidiens.

L'idée qui en ressort: aller vers le fondement d'une démocratie directe et organisée qui connaît ses freins et leviers locaux pour avancer dans le développement durable.

*Convergence sur la mobilisation, fin de la pyramide et apparition de la structure circulaire (ou transversale ?) qui partage ses communs en open-source. La diversité n'est plus une faiblesse, cela devient une force.

*Reprise du pouvoir (assemblée des communs à Valencia, exemple de Saillans, assemblée citoyenne porté par Alternatiba)

*Changer le paradigme du court-terme par la structuration convergente des mouvements citoyens pour proposer, voir "imposer" des scénarios partagées, construit sur un processus de démocratie participative, aux politiques, notamment dans le cadre des plans de transition des territoires.

Aussi pour réfléchir efficacement à la Transition urbaine il faut se préoccuper de la ruralité autour des villes, devenant cité dortoir mais où le lien est plus facile avec les politiques, réappropriation de la ceinture verte.

Une priorité reste donc l'éducation à la démocratie directe, l'animation socioculturelle l'éducation/information au paradigme de coopération, co-élaboration, convergence pouvant passer par l'éducation à la désobéissance civile, la non-violence.

VENDREDI 21 SEPTEMBRE
Changement d'échelle , réflexions et travaux sur la dimension régionale

ATELIER 1 :

constats, effets du réchauffement à échelle régionale

Constats: la sécheresse touche bien sûr l'ensemble de la région : remontée de la vigne, recul des forêts et observation des oiseaux : « c'est inexorable et on peut difficilement intervenir »

Le changement climatique est une cause de plus de la dégringolade de la biodiversité au niveau de la faune avec des phénomènes de déplacement rapide des conditions climatiques et des écosystèmes que ne peuvent pas suivre les espèces animales. Il y a beaucoup d'actions à mener pour préserver les oiseaux, les aider à s'adapter aux changements. Certains disparaissent faute de nourriture suffisamment riche en protéines ce qui impacte leur reproduction et à terme conduit à leur raréfaction puis disparition (par ex certaines espèces arrivent alors que les chenilles qui les nourrissent ont déjà disparu) Toutes les espèces remontent D'autres se sont déjà adaptées et ont modifié leur route de migration non plus sud/nord, mais plutôt est/ouest.

L'ensemble des intervenants a surtout constaté les effets du réchauffement sur les eaux, le littoral, et l'espace lagunaire

***littoral** : surveiller les bétonisations, les endiguements : la côte languedocienne est une côte mouvante qui a besoin de reculer ou d'avancer. Le problème : les barrages sur le Rhône qui empêchent la bonne arrivée des alluvions et contribuent au recul du littoral et les aménagements côtiers qui souvent reportent le problème quelques mètres plus loin ou quelques années plus tard (dépenses collectives inutiles). On peut en endiguer ou poursuivre la déviation des afflux d'eau (solution actuelle) mais ne sera pas suffisant - adapter les mécanismes d'accompagnement de l'agriculture aux milieux humides

***Constructions** : veiller à ce que l'on ne construise pas en zone interdite, que l'on respecte la loi littoral, toujours menacée. D'autant plus que les menaces de montée des eaux se précisent. Le rôle des assureurs est majeur : certains refusent de se porter garant en zone de construction interdite ou dangereuse. La multiplication des actions citoyennes en justice est à prendre en compte (cf actions contre les gouvernements qui ne respectent pas leur signature des accords)

***circulation des eaux** : les mouvements naturels d'échanges entre la lagune et la mer sont désormais bloqués par la construction des routes parallèles au littoral ou quadrillant les lagunes. Certains graus se ferment Les phénomènes de « mauvaises eaux » se multiplient sur les étangs ((Malaig liées à l'eutrophisation, bloom algues) Il est nécessaire de prendre en compte l'agriculture sur les bassins versants afin qu'elle soit mieux adaptée aux exigences de bonne qualité des eaux (lutte contre l'usage des pesticides et intrants qui se retrouvent dans les lagunes) Des travaux existent déjà en ce sens (Roumegas, De Wit : Tour du Valat, plan occitanie, Natura 2000....) / les faire respecter. (voir : http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/PL_Mieux_gerer_les_lagunes_mediterraneennes_cle0df2a9.pdf

*** réchauffement des eaux** : les phénomènes vont s'accroître (terre/mer) (lagunes/mer) Les lagunes ont des amplitudes thermiques plus importantes que celles de la mer. A prendre en compte + arrivée des espèces exotiques (invasives ?)

ACTIONS PROPOSEES :

D'une manière générale les solutions évoquées ne sont pas de l'ordre de l'ampleur des phénomènes. Il faudrait

- poursuivre la lutte contre le réchauffement
- Faire respecter les lois existantes
- Surveiller les projets qui menacent les évolutions naturelles
- Faire confiance à la nature et maintenir toute possibilité de résilience
- Veiller au bien fondé futur des progrès technologiques et proposer des transitions
- **L'action est à mener au niveau de l'Etat et des réponses administratives et retrouver des gestions anciennes respectueuses de ce bien commun** (exemple des gardiens de l'eau au maghreb, gestion de l'eau non-étatique en hollande, exemple des prud'homie de pêche)
- **Organiser la réaction citoyenne** : action sur les leviers production/consommation
- **Agir sur le législateur** qui pense souvent avec l'écu à 5 ans. Penser au moins à 10 ans et agir sur les propositions à horizon 2030/2050, en poursuivant le travail de propositions sur les mises en pratique des recommandations. Les faire connaître, informer, combattre le déni
- **Concentrer les forces**
- **Accentuer l'information, formation** au réchauffement climatique tout au long de la vie et pas seulement en maternelle (saturation) Comment assurer une sensibilisation efficace qui passe aussi par l'optimisme et permet de mettre en place des changements . Il existe des expériences exemplaires dans certains pays, mais comment les diffuser largement en France par exemple, avec une continuité dans les âges

Réflexion sur les mécanismes du changement au niveau individuel et collectif:

- coercitif : loi internationale sur la protection de l'environnement
- Certains lieux sont exemplaires au niveau collectif à échelle communale (ex: Albi et Barjac, pourquoi pas à Montpellier ?) Donc, faire connaître les projets qui mettent en place des espaces d'expérimentation de la démocratie horizontale et la préservation de la biodiversité . Partir des changements réussis dans les collectivités (ex: 0 phyto) pour reproduire la méthode sur d'autres sujets

ATELIER 2

“Que faire ? Agir sur la promotion des équipements et de l’atténuation, influencer les plans d’aménagements en cours”

Comment fonctionner pour changer les choses, apporter des réponses, qui arrivent à s’amalgamer

Comment passer des apports cognitifs à l’action ?

* **A partir d’institutions et de grands plans d’aménagement co construits.** Le citoyen peut donner son avis, intervenir sur des enquêtes publiques à certains moments de la construction de ces plans politiques territoriaux. Les citoyens peuvent faire des recours sur des projets.

* **Considérer les avancées des terres de démocratie directe pour consolider les scénarios**

Par une analyse “benchmark” de ce qui se fait sur d’autres territoires.

Exemple : SCoT a pris en compte depuis peu le volet littoral.

Les différentes échelles sont à considérées et la thématique observées pour les mesures d’adaptation. La Région a annoncé le Plan Littoral 21. (1 milliard d’euros) Les investissements permettent de considérer l’importance de l’action

Le fil conducteur de la discussion est celui des villes en transition (poursuite de l’atelier 2 du 20 septembre C40 Cities.) pour atteindre l’objectif de réduction des émissions de 50%. Il manque une liste d’action concrète. Ce qui est ressorti c’est comment agir démocratiquement : avec les citoyens. Comment la société civile peut prendre en main ces questions.

Actions concrètes citées :

* *l’enjeu ressource en eau* est un des enjeux les plus importants sur l’adaptation au changement climatiques. La sensibilisation sur l’usage de l’eau est une action concrète et importante à conduire

* *équilibre entre nature et urbanisation.* Défense directe contre le réchauffement climatique : avec la plantation d’arbres, vergers partagés (ex: Verpopa / quartier Malbosc) Vergers secs: arrosage au niveau des racines (et non en surface), ombragement légumes potagers avec des semences paysannes (variétés rustiques adaptées au climat).

Ou avec le plan naturel agricole péri urbain proposé à la Métropole de Montpellier. Il y a un potentiel de 500 ha que le collectif “Ceinture Verte” souhaite faire geler par la Métropole de Montpellier. Ce projet porté par le collectif est envisagé et argumenté sur la règle du SCoT : 1/3 urbanisé 2/3 de verdure ainsi que les grands principes du SCoT. Difficulté : “émouvoir” les élus. La prise de décision est bloquée. Il manque un mouvement des élus.

A CE MOMENT S’EXPRIME UN RAS LE BOL SUR l’inadéquation ENTRE CES ACTIONS « locales » ET LA DIMENSION POLITIQUE « globale »

Cela sous entend : **ETRE ENTENDU ET ETRE A L’ECOUTE, suggestions :**

- Idée de mettre en place une étude “*sur ce qui n’a pas marché*”

(analyse de la méconnaissance du dvpt durable et de la Transition dans les institutions Construire citoyennement des critères d’évaluation des politiques publiques. Besoin d’une bonne vulgarisation des causes du dérèglement climatique pour une bonne sensibilisation –cf Cit-In (Ministère de la Transition Écologique) groupes de chercheurs au niveau national qui développent un programme de recherche en vue de conduire une transition avec les citoyens, associatifs etc ... <https://citin.hypotheses.org/> . Et publier en parallèle « *ce qui*

marche » : des outils et des feuilles de route avec orientations. L'élaboration est importante mais la mise en oeuvre aussi.

- mieux connaître les critères d'évaluation des politiques publiques. Pour avoir des subventions européennes : il faut répondre à des critères.

- cartographie avec outils numériques collaboratifs pour partager les communs et agir sur les territoires: dynamique Territoire en Transition.

www.lamaisondelenergie.org/TerritoireEnTransition

- Infiltrer les hautes instances pour apporter du changement. l'accès de la société civile aux instances de décision avec un effort d'influence sur les choses délaissées par le politique (court et long terme) et pertinence à écouter les citoyens
- Mettre en œuvre la démocratie directe et reprendre des lieux (ceinture verte, agro écologie...)
- Monter en compétence sur la connaissance de la région et principalement de la méditerranée
- Etablir un Comité scientifique de la transition pour vulgariser les compétences , aller plus loin dans les coulisses (???à développer)
- Enfin ne pas négliger l'éducation aux aspects critiques, médiatiques, culturels et artistiques
- Agir sur la finance _ Lobby au sein de l'UE. A l'échelle de la 3M pétition : ne plus financer les projets qui soutiennent les énergies fossiles. A l'échelle individuelle : banques éthiques, placement durable

CONCLUSIONS

« IL n'est pas évident de trouver un endroit de concertation avec un cercle de la société civile aussi diversifié. ... Il y a eu beaucoup de propositions très concrètes autour de sujet différents et on entend que les politiques nous invitent pour échanger et co-élaborer sur nos expertises actives. »

ANNEXE 1 : HISTORIQUE

-**1988** création du GIEC (IPCC en anglais) organisme onusien dépend du PNUE et de l'OMM (30 ans d'activités aujourd'hui) « *Il a pour mission d'évaluer, sans **parti pris** et de façon méthodique, claire et objective, les informations d'ordre scientifique, technique et socio-économique qui nous sont nécessaires pour mieux comprendre les risques liés au **réchauffement climatique** d'origine humaine, cerner plus précisément les conséquences possibles de ce changement et envisager d'éventuelles stratégies d'adaptation et d'atténuation. Il n'a pas pour mandat d'entreprendre des travaux de recherche ni de suivre l'évolution des variables climatologiques ou d'autres paramètres pertinents.* »

- **1992** Signature de la Convention climat au sommet de la Terre à Rio
- **1997** Suffisamment de signatures pour la ratification de la Convention, élaboration du protocole de Kyoto et de ses outils
- **De Kyoto Copenhague** succession de réunions : tentative d'accord de réduction/ évaluation par secteur : 30% industrie, 30% bâtiment, 30% transports, débat sur le prix du CO2, tentative de taxe carbone, organisation du marché carbone , evaluation des erreurs et de la limite des outils de Kyoto
- **2007** prix nobel de la paix au GIEC
-
- **2010** Copenhague : premiers doutes sur l'efficacité de l'ONU, pas d'accord . Les participants se quittent sur une simple feuille de route Entrent en jeu les fameux puits de carbone (**forets et terres** , le fonds verts, le nécessaire rééquilibrage nord sud , ma reconnaissance de l'effort local via villes et régions
-
- **DE CUNCUN (2011) A LA COP 21 (Paris 2015)** ON TENTE DE CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE D'ATTENUATION, mais les petites îles ultra menacées commencent à parler de fonds d'adaptation subissant sans produire
- ON INTEGRE DANS LES PROCESSUS D'ATTENUATION LA QUESTION DE LA CAPTATION, DES TERRES, DE L'ELEVAGE
- (CO2 + NOX)
-
- **COP 21 2015** : Accord de Paris rôle important des petites îles, montée des eaux entre en scène, océan inscrit dans les principaux écosystèmes concernés, plaidoyer pour un plan d'adaptation
-
- **2015/2018** : élaboration des propositions de réduction par les états (NDC)
-
- **COP 21 à COP 24** : accord de Paris insuffisant, augmentation de la température supérieure aux prévisions scientifiques, dérèglements en hausse. Période de travail à renforcer les engagements 2020 (les NDC)
-
- **Avant la COP24 nous aurons connaissance du rapport du GIEC qui sort le 8 octobre et sera une des références des débats de Décembre**
-
- **COP 24** : 3 au 16 dec 2018 Pologne : montée des nationalismes, mise en question du multilatéralisme, sortie de l'état américain, relai par les villes et les régions

ANNEXE 2 : C40

Retour de san Francisco, mobilisation du C40,

San Francisco, Californie (13 sept. 2018) - 27 des plus grandes villes au monde, qui représentent 54 millions de citoyens urbains et un PIB de 6 milliards USD, ont atteint leur pic d'émissions de gaz à effet de serre. De nouvelles analyses révèlent que les villes ont vu leur niveau d'émissions diminuer sur une période de 5 ans, pour atteindre aujourd'hui un niveau inférieur d'au moins 10 % par rapport aux valeurs les plus élevées jamais constatées. Les mairies à travers le monde ont accompli cette étape cruciale alors que la croissance démographique a augmenté et que les économies urbaines se sont développées. Ces 27 villes ont poursuivi la diminution des émissions de 2 % en moyenne par an depuis qu'elles ont atteint leur pic, et ce alors que leur population augmentait de 1,4 % par an et leurs économies de 3 % par an en moyenne. Ces villes sont : Barcelone, Bâle, Berlin, Boston, Chicago, Copenhague, Heidelberg, Londres, Los Angeles, Madrid, Melbourne, Milan, Montréal, New York, la Nouvelle-Orléans, Oslo, Paris, Philadelphie, Portland, Rome, San Francisco, Stockholm, Sydney, Toronto, Vancouver, Varsovie et Washington D.C.

Les scientifiques les plus éminents au monde ont calculé que les émissions de gaz à effet de serre mondiales devaient atteindre leur pic au plus tard en 2020, avant de diminuer très fortement. À l'heure actuelle, les émissions à l'échelle mondiale continuent à augmenter. C'est la raison pour laquelle il est si important que bon nombre des plus grandes villes du monde aillent à contre-courant de cette tendance en prouvant qu'un monde à faible émission de carbone est possible.

En 2015, l'étude Deadline 2020 (échéance 2020) du C40 et d'Arup a révélé ce qui devait être mis en place par les métropoles mondiales afin d'atteindre l'objectif ultime de l'Accord de Paris : contenir l'augmentation de la température mondiale sous le seuil d'1,5 °C. Des villes en Europe, en Amérique du Nord et en Australie doivent atteindre leur pic d'émissions au plus tard en 2020, l'ensemble des villes de par le monde parvenant à cette même grande étape aux environs de 2030. L'analyse du C40 indique qu'en réalité 27 de ces villes ont déjà atteint ce pic avant 2012, dernière année pour lequel le pic d'émissions a pu être identifié. De nombreuses autres villes du monde sont en bonne voie pour atteindre leur pic d'émissions à l'horizon 2020.

Les entretiens, menés par le C40 auprès des hauts responsables des municipalités, ont révélé que les principaux facteurs permettant aux villes d'atteindre leur pic d'émissions de gaz à effet de serre étaient les suivants : décarbonisation du réseau électrique ; optimisation de la consommation énergétique dans les bâtiments ; mise à disposition d'alternatives plus propres et abordables aux voitures personnelles ; réduction des déchets et augmentation des taux de recyclage. L'analyse a indiqué la capacité des villes à réduire leurs émissions grâce à une action climatique audacieuse et à des investissements dans des infrastructures et des politiques durables.

ANNEXE 3

Création de l'observatoire du climat présenté le 18 septembre

La courbe de l'atténuation s'inverse et repart à la hausse

